

Election de la vice-présidente du Conseil
d'Administration de l'université Toulouse III – Paul
Sabatier.

Conseil d'administration du 22 janvier 2024

Délibération 2024/01/CA-061

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-1, L.712-2 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 55 ;

Considérant la proposition de la Présidente ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

**- ELIT Myriam CARCASSES vice-présidente du Conseil d'Administration de l'université
Toulouse III – Paul Sabatier.**

Toulouse le 22 janvier 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,



Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

25 janvier 2024

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0